Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 32

Artikel: A propos d'un chant
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-213233

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

55me ANNÉE — N° 32. Samedi 11 août 1917.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50 ; six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20.
ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 10 août 1917 : — Coins de chez nous (V. F.). — Nos vieilles chansons (Paul Privat). — A propos d'un chant. — D'éternelles vérités. — At... choum ! (Luc à Dzâquié). — Les idées de Nanette. — Feuilleton : Les traditions valaisannes (Maurice Gabbud). — Boutades.

COINS DE CHEZ NOUS

Le vallon de Saint-Loup.

Vous connaissez, aimables lecteurs, le vallon de Saint-Loup ? Passez-nous tout de même l'envie d'en dire un mot.

Il débouche à Pompaples, où, de la gare de La Sarraz, on arrive en dix minutes, sans presser le pas. La route passe sous le château, dont la lourde masse a des airs de bastille. Un peu plus loin, voici le Moulin Bornu, centre du monde, comme on sait. Des maisons cossues de Pompaples, un chemin monte sur la rive droite du Nozon à l'infirmerie et à l'institution des diaconnesses de Saint-Loup ; un autre, moins apparent, longe à plat la berge gauche, sous de beaux noyers. C'est la bonne voie, celle des rêveurs, des flâneurs en quête d'imprévu, des chercheurs d'aventures, des fous qui aiment à se perdre pour avoir la joie de se retrouver. Ils sont à peine partis à la conquête des merveilles de la nature que soudain se présente à eux une première surprise : le vallon s'est transformé sans transition en une étroite gorge. A travers la ramée apparaît une falaise nue et lisse, absolument verticale. On en touche la base en deux enjambées.

De cette muraille, à une trentaine de mètres de hauteur, bâille une large grotte, appelée la *Baumette*.

Selon l'historien Martignier, cette excavation servit d'abri et de lieu de culte aux premiers religieux qui se fixèrent dans la contrée, longtemps avant l'église du VIme siècle sur les ruines de laquelle ont été bâties les maisons de Saint-Loup. Ces moines s'y hissaient au moyen d'échelles. Un filet d'eau suinte à l'intérieur de la grotte et un réservoir creusé dans la pierre en reçoit les gouttelettes. Sur le seuil, quelques entailles, encore visibles, semblent avoir été faites pour supporter les pieux d'une palissade ou les poutres d'une galerie surplombante. Peut-être, avant les pieux ermites, des troglodytes gîtaient-ils en ce repaire haut perché.

Ces anciens riverains du Nozon, s'ils revenaient au monde, retrouveraient la contrée aussi solitaire que de leur temps. Aucune habitation, aucune culture. Le silence n'est interrompu que par le chant des oiseaux et par les glouglous de la petite rivière qui cascade sous le dôme des vernes. Sans doute le gibier ne doit pas manquer par ici ; mais c'est surtout le royaume des papillons. Il y en a de bien des espèces. Leur vol égaie la combe qui s'ouvre au sortir du défilé et que ferme de trois côtés, par dessus les pentes boisées, la grise ceinture des parois de roc. On est là au cœur du vallon. Le chemin s'amincit et finit même par s'effacer dans des prés humides de rosée. Sur le versant droit se creusent des ravins, sous les taillis des Belleyres.

Ces taillis furent le refuge, au commencement du XVIIIme siècle, d'un inconnu qui passait pour avoir appartenu aux plus hautes classes de la société. Dégoûté du monde, il vivait seul dans une hutte, construite par lui-même ; et comme il n'avait pas un rouge liard, il mendiait dans les villages sa nourriture quotidienne. Un jour, il disparut et l'on ne sut jamais ce qu'il était devenu. Il y a une soixantaine d'années, les paysans parlaient encore de ce mystérieux cénobite, dans les veillées d'hiver, au coin de l'âtre. Ils l'appelaient le *Belleyron*, du lieu sauvage où il s'était retiré.

Aujourd'hui, ces solitudes ne voient que des bûcherons, des chasseurs ou des pêcheurs. Elles n'attirent guère les promeneurs ; car, pour bien jouir du paysage, il faut se tenir constamment sur la rive opposée.

A partir d'un réservoir situé au bout de la prairie, le chemin se montre de nouveau, tandis que la combe se referme. C'est une seconde gorge, où court, le long de l'eau, à travers les broussailles, une piste allant dans la direction du hameau de la Foulaz, sous le village de Croy, un peu en amont de la cascade du Dard. Le temps nous a manqué pour explorer cette partie du vallon et voir s'il n'y a pas moyen de pousser par là jusqu'à Romainmôtier.

Le chemin dont se détache cette sente s'élève rapidement à droite. Grimpée à faire à reculons ou du moins en se retournant à chaque pas, suivant la sage recommandation de Tœpffer ; car on a maintenant derrière soi les tableaux dignes d'être vus : le vallon de Saint-Loup tout entier, les bois dont sont habillées ses pentes, le mur d'enceinte que lui font les longues bandes de rochers, comme pour le séparer mieux du reste du monde. Et l'on contemple avec émerveillement ce coin de pays demeuré tel que la nature le créa, cette oasis quasi vierge, environnée de bourgades populeuses, à deux pas d'une voie ferrée et de routes où ronflent les automobiles. Ce pourrait être le *parc national* du canton de Vaud. Mais nous le préférons comme il est, sans gardien attitré et sans qu'il soit nécessaire de fonder une société pour en conserver le charme.

Au haut de notre chemin réapparaissent les signes des lieux habités : champs de blé et de pommes de terre, vergers, tois brunis, poteaux du télégraphe et du téléphone. On est à un kilomètre de Croy, d'où, à travers une forêt de noyers, filtrent des fumées en aigrettes bleuâtres. D'Arnex monte un train dont la locomotive halette bruyamment. Le paysage, dominé par le Suchet, est ample et beau ; mais par son étendue même, il ne rend que plus intime la poésie du petit vallon à la fois si proche et si complètement perdu.

V. F.

La leçon et l'exemple. — Un père gronde son fils :

— Henri, j'ai appris que tu as raconté beaucoup de mensonges à ta mère. C'est très mal cela ; tu me fais grand peine. Il faut toujours dire la vérité, alors même que tu devrais en souffrir. Voyons, promets-moi que tu ne vas plus mentir à l'avenir.

— Je te promets, papa.

— Très bien, je te pardonne pour cette fois. On frappe à la porte.

— Henri, va donc voir qui est là, et si c'est la « scie » qui est déjà venue hier, dis que je ne suis pas là.

NOS VIEILLES CHANSONS

CHANT DES JEUNES FILLES A LEUR ROUET

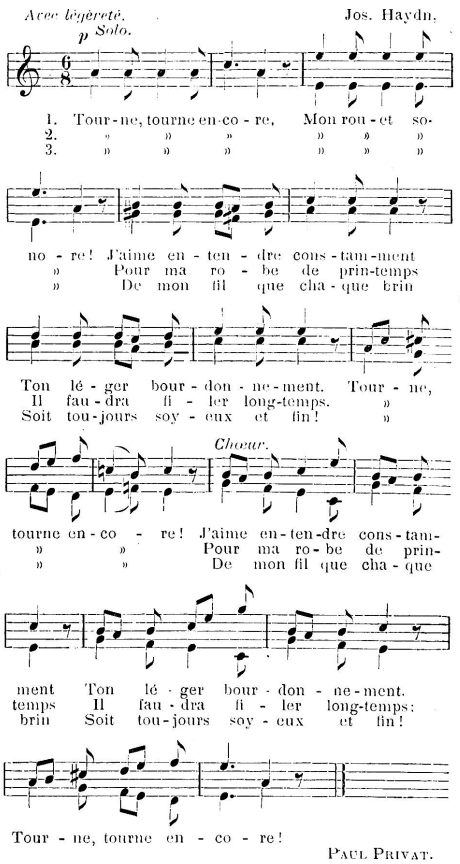

PAUL PRIVAT.

A propos d'un chant

Dans notre numéro du 21 juillet, un de nos collaborateurs demandait, à ceux de nos lecteurs qui pourraient le renseigner, si l'air du célèbre chant : *Deutschland über Alles*, devenu, en quelque sorte, le chant national allemand, avait passé dans notre répertoire suisse de chants patriotiques et religieux.

Nous avons reçu cinq réponses à cette question. Celles de MM. C. Butticaz, et E. M., à Lausanne, nous apprennent que cet air se trouve

dans le « Recueil de chants » de MM. E. Combe et W. Pilet, sous nº 129 et sous le titre : *Noble patrie.*

M. Jules Pfenninger, à Zurich, nous dit :

« Cet air n'est pas original, mais adapté (aux paroles du Deutschland über Alles), il n'est autre que l'air de la *Kaiser-hymne autrichienne*, qui se chante sur le texte : « Gott erhalte Franz den Kaiser, etc. », composé par Joseph Haydn, auteur fameux de l'oratorio *Die Jahreszeiten* et de celui de *Schöpfung* (18e siècle) ».

Mlle *M. M.*, à Lausanne, nous écrit, de son côté, ce qui suit :

« Il y a quelque soixante ans, cette mélodie se trouvait dans le recueil des chants de l'Ecole du dimanche. C'était un cantique de Noël, dont voici la première strophe :

Jour de paix et de délice,
Jour de joie et de bonheur,
Dieu pour nous devient propice,
Nous avons un Rédempteur.
Aux enfants, Il s'intéresse,
C'est pour nous que Christ est né ;
Livrons-nous à l'allégresse,
Un Sauveur nous est donné.

» Ce temps est bien loin de nous. Toutefois la première fois que j'entendis chanter le *Deutschland über Alles*, je reconnus la mélodie du cher vieux cantique. »

* * *

Enfin, nous avons encore reçu la très intéressante lettre que voici d'un ancien et fidèle ami de notre journal.

« Lausanne, 7 août 1917.

» Mon cher *Conteur*,

» Le *Courrier de la Montagne*, ton confrère de Ste-Croix, a donné des détails intéressants au sujet de *Deutschland über Alles*. Ces strophes furent écrites en 1841, par un futur révolutionnaire de 1848, longtemps avant que l'Allemagne pût prétendre à la domination mondiale. Rien de plus international que la mélodie de ce chant. Elle est de Haydn, et l'on nous montre qu'elle a passé d'Autriche en Allemagne, en Angleterre, en pays italiens, en Suisse allemande : *Heimat, Heimat, über Alles!* dans les psautiers de langue française, avec le cantique de Vinet :

Dans l'abîme de misère
Où j'expirais loin de toi...

» A l'école, nous avons tous chanté sur cet air les strophes de Marc Monnier, qui expriment avec tant de douceur notre amour profond de la patrie suisse :

Nous t'aimons, noble patrie,
Notre monde est dans ton sein,
Dans nos cœurs, ta voix chérie
Ne vibra jamais en vain.

» Ce serait perdre son temps que de vouloir parquer la musique dans les limites étroites des nationalités ; elle franchit les frontières hostiles, elle brave les haines des peuples. Souvent même, il est difficile de retrouver l'origine de ces airs, qui se chantent partout. Tel est le cas, par exemple, du *Rufst du mein Vaterland*. Ni les Anglais, ni les Allemands ne peuvent revendiquer pour eux seuls cette composition aux accords graves, profonds, solennels, extrêmement simple d'ailleurs, la musique qu'il faut pour être chantée sans accroc par les masses. On l'a attribuée aussi à Lulli, qui vivait à la cour de Louis XIV ; mais M. le professeur Kling faisait remarquer dans le *Journal de Genève*, il y a une quinzaine d'années, que la mélodie de l'hymne suisse n'était autre que celle du *Cé qué laino*, sauf que l'ordre des deux moitiés de la strophe était interverti. L'air se chantait donc avant Lulli ; il aurait été d'abord genevois ; comme tel, ne serait-il pas doublement suisse ?

» A quel moment le *Rufst du mein Vaterland* est-il devenu l'hymne national ? Un journal le mentionne en 1847, à propos des manifestations populaires qui précédèrent le Sonderbund. Mais ce fut surtout en 1857, au moment où la Suisse prenait les armes contre la Prusse, que ce chant retentit partout chez nos confédérés de langue allemande. Il n'existait pas encore dans nos cantons romands. C'est alors que la nouvelle *Société de Zofingue*, section de Genève, prit l'initiative d'en faire traduire le texte, en ouvrant un concours, dont le jury était présidé par l'illustre Ernest Naville. C'est ce concours qui nous a donné *O monts indépendants*, du pasteur Röhrich.

» Le recueil de Zofingue a pris à droite et à gauche, sans se soucier de leur nationalité, les airs les plus beaux. On les a chantés pendant longtemps dans toutes nos fêtes et dans nos réunions plus intimes. On les entend moins aujourd'hui. Pourquoi ?

Pas un cortège d'étudiants, pas une société de chant ou de gymnastique ne parcourait nos rues sans faire retentir : *Tonnez, chants de sainte allégresse*, presque oublié aujourd'hui. La musique en est du compositeur Adam ; elle date de 1848. On chantait alors sur cet air, à Paris, des strophes révolutionnaires, dont le premier vers : *Sonnez, trompettes éternelles*, indique assez le souffle enflammé qui les animait.

» Pour passer aux antipodes, le recueil de Zofingue, dans ses premières éditions, avait aussi l'air de la *Wacht am Rhein*, avec des strophes suisses, bien entendu : *L'appel a retenti soudain*, etc. Mais peu de sociétés trouvèrent goût à ce morceau, même avant qu'il fût devenu le chant de guerre allemand.

» L'étranger nous a pris, de son côté, quelques-uns de nos airs les plus aimés, en France particulièrement. Un beau dimanche d'été, sur le plateau de Joinville, près Paris, un de nos compatriotes ressentit une émotion intense en entendant retentir tout-à-coup notre air, bien suisse : *Les Alpes sont à nous...* C'était l'école militaire des moniteurs de gymnastique de Joinville, qui partait en excursion. Remarquons en passant qu'on n'a donc pas oublié le chant dans la préparation militaire des jeunes Français. Un lecteur connaîtrait-il peut-être les strophes françaises qui ont été adaptées à cet air ?

» Un mot, enfin, sur notre *Roulez, tambours*. On sait qu'il date de la campagne du Rhin, en 1857. Amiel le composa, texte et musique, dans la période des négociations angoissantes avec la Prusse. C'est ce qui explique le dernier couplet, qui se rapporte au retour de nos soldats après que l'affaire de Neuchâtel eut été arrangée :

Chants du pays, à notre âme ravie,
Vous apportez les accents du bonheur.
Pays, sois fier, tu nous donnas la vie,
Nous la donnions pour garder ton honneur.
Côteaux charmants, rives connues,
Nous revoyons vos bords chéris.
Souhaitez-nous la bienvenue,
Chants du pays, chants du pays.

» *Roulez, tambours*, ne fut connu en général que deux ou trois ans plus tard. Ce fut un digne vétéran de l'enseignement primaire, M. Neiss, instituteur, à Payerne, qui le fit entrer dans nos écoles. Ce nom ne doit pas être oublié. Toute une génération a fait son éducation musicale avec *Vingt chants pour nos écoles*, série de petits cahiers où ce maître judicieux avait rassemblé tout ce que nous avons de mieux comme chants religieux et patriotiques ».

In memoriam. — Il y a quelques années, un marbrier du nord du canton recevait d'une veuve, éplorée, la commande d'une pierre tombale. Sa cliente lui remit une carte sur laquelle elle avait écrit le texte à graver sur la pierre :

(Le nom du défunt)
Nais le 10 Mais Miluiçan 24 Mor le 12 avril 1910. — Repouse en pais.

D'ÉTERNELLES VÉRITÉS

L'opinion publique n'existe plus, ou plutôt elle ne perce plus ; la presse la combat, la fausse et l'étouffe en la dénaturant.

* * *

Une dépression physique en produit une morale et l'angoisse prend la forme d'une inquiétude et d'une obsession. Un grand souci en devient l'objet, à défaut on s'acharne sur une bagatelle en lui donnant une importance exagérée.

* * *

Le bon ouvrier considère la tâche à accomplir et ne se préoccupe pas du résultat ou de l'honneur à en retirer.

* * *

L'art, c'est l'idéal en soi, c'est une source intarissable de joies et de bonheur ; heureux celui qui est doué de ce don unique et en fait bon emploi.

(Extrait de la *Revue mensuelle*).

AT... CHOUM !

Jule à Fréderi à la Rôse l'ire on tot mâlin. Du tot dzouveno l'ein fazâ dai toté crouïo.

On iadzo que coulliessâi po lou bosset avoué son pâre, don Fréderi, sé san tzipotâ aô tot fin. — Jule voliavé que son pâre lai païessai la carte dé banquiet et dé bal po l'abbayi d'Ecoubiens que dussâvé sé fêré lou derraî demeindze dé juïet. Fréderi ne volliavé pâ la lei paï. Finamin tot ein se desein dei galé noms, coumein grepin et avale-royaume, ecéptra, a-te-que lou Jule que vin avau lou ceresî avoué son panâ tot pllien et tche que bas. Ne budzîvé peca. Fréderi laî fâ dinsé, quand passîvé vé l'étzilé.

— Te l'a ta carta, ora, baôgré dé crapaud que tî !

Quand lou Jule a pu sé relévâ, l'iré destra mafî ; mâ, tot parâi, l'ire tôlamin grindze que n'a pas pî pu plliora, et n'â peca pipâ lou mot.

Quand la Jenny l'a zu apportâ lou marindon sé san dégonflîâ ti doû. Lou Fréderi, quand l'a zu to racontâ à sa fenna, lou nâ lei a pecotâ, pu la fê onna poucheinte éternuaïe. Fau vo dere que l'îré on bocon sordiau assebin.

— Eh ! lou diablio té prégné pî ! que lei fâ lou Jule po se dégonellîâ assebin.

Fréderi que lé zorollié lei bourdonnâvan onco, crayâ que l'ei avai de : « A-tzî-vo » aô bin « Diû té benisse », laî repond tot rizolein :

— Gran-maçi, gran-maçi, mon valé, té *bin* bravô.

Dé sti coup, la Jenny, lou Jule, et pu assebin Fréderi, ti trai recaffâvau coumin dou bossus, mâ pas la mima tzouza.

Luc a Dzaquié.

LES IDÉES DE NANETTE

Nanette Bonnaveau, dont nous avons parlé dans nos deux derniers numéros, était fort conservatrice, nous a dit M. Godet. Nous en avons une nouvelle preuve dans le morceau suivant, extrait des poésies de la malicieuse cuisinière, éditées en 1855, à Vevey, et qu'un de nos lecteurs a eu l'amabilité de nous confier. Ce sera le point final.

Le Communisme.

Du communisme, le drapeau
Chez nous se montre de nouveau ;
Le noble corps qui le déploie
Ne se possède plus de joie,
Ah ! ah ! ah ! oui vraiment,
Le communisme, il est charmant.

On va donc partager les biens,
Rendre égaux tous les citoyens.
Non, Messieurs, leur plan est plus sage ;
Ils nous partagerons l'ouvrage.
Ah ! ah ! ah !, etc.

Parmi nous on n'entendra plus
Le son révoltant des écus,